

BILAN 4

Les Vertébrés présentent une organisation commune basée sur leurs organes qui sont disposés suivant deux axes de polarité :

- L'axe de **POLARITE ANTERO-POSTERIEURE** avec à l'avant la tête puis le tronc et vers l'arrière la queue
- L'axe de **POLARITE DORSO-VENTRALE** avec la face ventrale et la face dorsale

Ces deux axes définissent un **PLAN DE SYMETRIE** qui sépare la moitié droite de la moitié gauche de l'organisme.

De plus tous les Vertébrés possèdent un squelette interne organisé de la même façon comprenant un crâne et une colonne vertébrale formée de vertèbres.

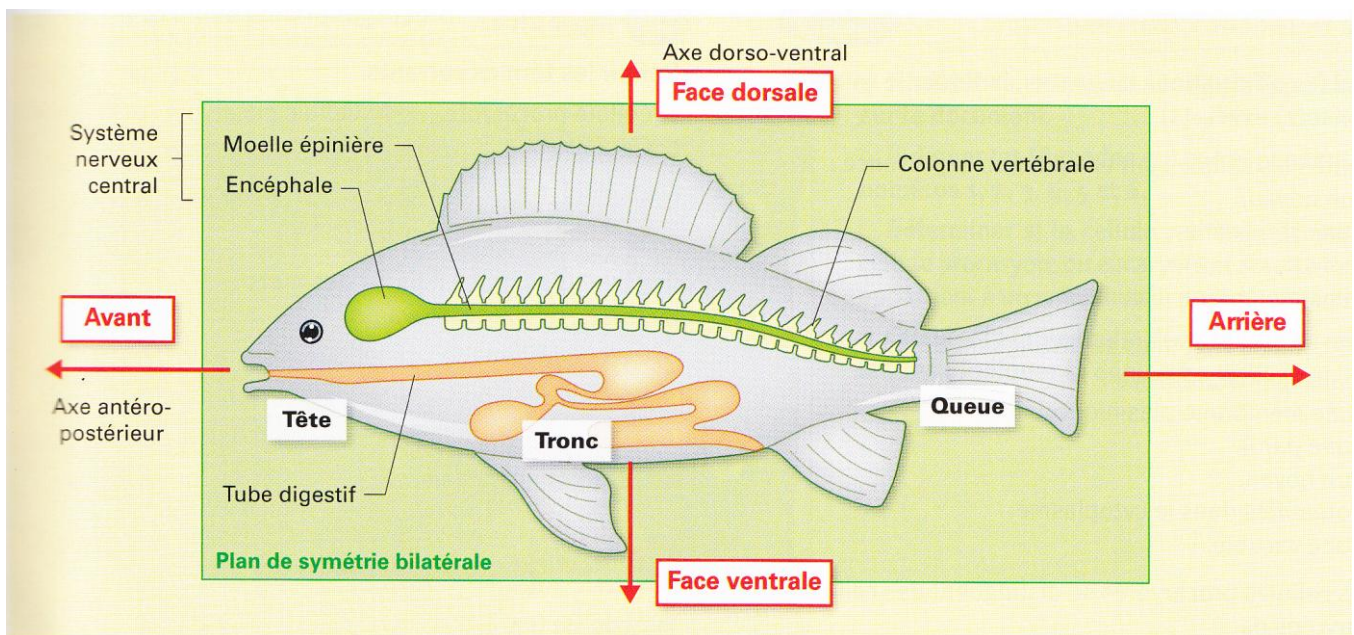
AXE DE POLARITE : organisation des organes d'un être vivant suivant une ligne imaginaire à deux régions opposées.

PLAN DE SYMETRIE : plan séparant la moitié droite de la moitié gauche d'un organisme.

SQUELETTE INTERNE : structure interne rigide formée d'os (ou de cartilage).

VERTEBRE : pièce du squelette des Vertébrés en forme de disque. L'assemblage des vertèbres constitue la colonne vertébrale.

* Livre p.87 : L'organisation commune des vertébrés



@Hatier